



Hôpitaux Civils
de Colmar

Remise d'un chèque de 1.000€ à France Alzheimer

Colmar, le mercredi 07 février 2024

Ce 7 février 2024, les représentants de l'Amicale 35-55 de Colmar ont remis un chèque de 1 000 euros aux Hôpitaux Civils de Colmar.

A la suite de la dissolution de l'Amicale, ses adhérents ont décidé d'accorder cette somme pour la lutte contre la maladie d'Alzheimer.

C'est le président Paul André BAUER, accompagné d'un assesseur du comité M. Jean-Jacques MAULER, qui a remis ce don à la direction de l'Hôpital.

La somme accordée sera plus particulièrement affectée à l'amélioration des conditions de prise en charge des patients.

Contact Média

Hôpitaux Civils de Colmar – Laura SCHMIT
laura.schmit@ch-colmar.fr – Tél : 03 89 12 51 73